

## **Interpellation relative au système de photocopie dans les écoles communales**

Giovanni Bordonaro

Je reviens vers vous concernant le système de photocopie centrale qui est mis en place pour les différents services de la commune, notamment l'enseignement fondamentale et seconde. Je dois dire que lors de ma première interpellation sur le sujet, j'ai voulu être prudent et ma réponse a été "légère", en prenant acte des explications données. Entre temps, et c'est pour cela que je me permets de revenir vers le collègue, j'ai encore eu des témoignages qui indiquent que ce système ne convient absolument pas au personnel enseignant. Nous sommes en fait face à un système bureaucratique, moyenâgeux.

Il faut en moyenne 5 jours (hors rentrée scolaire) pour que les professeurs aient leur copie. S'il y a un problème de photocopie quelconque (retard des délais, document mal photocopié), les enseignants n'ont en fait pas accès à la photocopieuse. Écoutez bien : si urgence, les profs doivent se rendre chez le proviseur, qui remettra un bon, aller chez l'imprimeur de l'école, donner le bon et ce dernier fera alors les photocopies. Un système lourd, pénible, qui impacte le travail des professeurs.

Le collège répondait dans ma précédente interpellation qu'une forme de souplesse avait déjà commencé en augmentant les quotas d'impression possible à l'école suite à plusieurs retards sur à la rentrée scolaire. Je ne sais toujours pas à quoi correspond ce quota. Ce système n'existait pas il y a 10 ans. J'imagine que si le collège a entre-temps décidé de s'orienter vers un système centralisé, c'est pour des questions de coûts. Je ne suis pas à l'intérieur du système et je n'ai pas tous les éléments à ma disposition pour dire abandonner complètement ce système ou faites plutôt autre chose. Même si de l'extérieur, on peut avoir de sérieux doutes sur l'efficacité de ce système.

Ma demande est la suivante, et c'est par ailleurs aussi une demande des acteurs du terrain : pouvez-vous rendre encore plus souple et flexible ce système, en laissant la possibilité aux enseignants d'avoir directement accès à une photocopieuse ou en tout cas en la rendant plus accessible, afin de pouvoir agir dans l'urgence, lorsque les copies de l'imprimerie centrale fait défaut ?

Pour finir : Avez-vous pu avancer dans votre listing de problèmes et d'ébauches de solution pour soulager le travail administratif de nos enseignants ?

Je vous remercie.